


MASTER

MENTION

Droit de l'Immobilier

 ÉCOLE DE DROIT
DE TOULOUSE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :	Code RNCP : 34105	120 crédits - 4 semestres
Mention : Moussa THIOYE, <i>Professeur des Universités</i>	CANDIDATURES : M1 : https://www.monmaster.gouv.fr/ M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/	

 Formation initiale
 Formation continue
 Formation ouverte à distance
 Formation en alternance (M2 uniquement)

PRESENTATION

Le Master mention Droit de l'immobilier est une formation universitaire permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice des métiers de l'immobilier, de la banque, des assurances, du conseil et de l'expertise en matière immobilière.

Les semestres 1 et 2 ont pour objectif de doter les étudiants de solides compétences juridiques et pratiques en droit de l'immobilier.

Les semestres 3 et 4 forment des professionnels de l'immobilier de haut niveau appelés à gérer des opérations immobilières des entreprises du secteur privé et du secteur public.

Ils permettent également de se préparer à l'exercice des professions libérales spécialisées dans le secteur immobilier (avocat spécialisé, conseil, expert...).

Il existe également :

- un M2 mention Droit de l'immobilier **parcours-type Géomètre-expert proposé en alternance** (voir site internet de l'université),
- un Master mention Droit de l'immobilier FOAD : il s'agit d'une formation universitaire suivie en FOAD (Formation Ouverte et à Distance) avec un programme pédagogique spécifique (voir site internet de l'université).

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

Acquisition à la fois des connaissances nécessaires pour comprendre les problématiques du droit de l'immobilier et des connaissances spécifiques inhérentes aux différents secteurs de l'immobilier analysés dans leurs contextes économique et social.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34105/>

MÉTIERIS VISÉS :

Les deux premiers semestres permettent d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice des métiers de l'immobilier, de la banque, des assurances, du conseil et de l'expertise en matière immobilière : promotion immobilière, gestion immobilière, transactions immobilières, activités de banque (financement...), habitat social, professions judiciaires (avocat...), collectivités territoriales.

- | | | |
|-----------------------------|------------------|-------------------------------|
| → Promoteurs immobiliers | → Banque | → Avocat |
| → Gestionnaires immobiliers | → Habitat social | → Collectivités territoriales |

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'Université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'Université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

En 1^{ère} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 462 h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 186h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Module Droit privé de l'immobilier 1 – 93h CM + 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats immobiliers 1 – 33h CM + 13h30h TD - Droit de l'entreprise sociétaire – 30h CM - Droit des assurances – 30h CM <p>UE Module Droit public de l'immobilier – 96h CM + 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'urbanisme – 33h CM + 13h30h TD - Droit de l'environnement – 30h CM - Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement – 30h CM <p>UE Module Langues 1 – 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (1 choix valable pour l'année) 	<p>UE Module Pluridisciplinaire – 96h CM + 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats immobiliers 2 – 33h CM + 13h30h TD - Droit de l'entreprise individuelle – 30h CM - Droit des contrats et marchés publics – 33h CM <p>UE Module Droit privé de l'immobilier 2 – 99h CM + 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de la construction – 33h CM + 13h30h TD - Droit des sûretés – 33h CM - Fiscalité du patrimoine – 33h CM <p>UE Module Langues 2 – 13h30 TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien (même langue que celle choisie au S1)

En 2^{ème} année de master, l'action de formation se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 285 h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 285h CM	SEMESTRE 4
<p>UE Module Droit privé de l'immobilier – 90h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats des constructeurs 1 – 21h CM - Droit de la copropriété – 25h CM - Responsabilités et assurances des constructeurs – 21h CM - Baux civils et commerciaux – 25h CM <p>UE Module Droit public de l'immobilier – 109h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des marchés publics de travaux – 18h CM - Droit de l'urbanisme – 24h CM - Fiscalité immobilière – 25h CM - Droit de l'environnement – 21h CM - Contentieux de l'immobilier – 18h CM <p>UE Module pluridisciplinaire – 87h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement de la construction – 18h CM - Droit du logement social – 18h CM - Expertise foncière et immobilière – 18h CM - Gestion comptable – 18h CM - Gestion du contrat de construction international – 15h CM 	<p>UE Orientation :</p> <p>-1 voie au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9 - Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :
Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd04@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 32

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35